

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Octobre 2014

275x14

TARIFS ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Par délibération n° 243x13 du 26 septembre 2013, le Conseil Municipal a fixé les tarifs pour l'École de musique. Il convient d'actualiser ces derniers au vu de l'augmentation des charges subies par la commune.

La grille des tarifs est modifiée comme suit:

I - LA PRATIQUE D'UN INSTRUMENT ET FORMATION MUSICALE

A - Tarifs mensuels

Pratique d'un instrument et formation musicale

	<i>Habitants des Pennes-Mirabeau, de Simiane et de Cabriès</i>	<i>Hors ces trois communes</i>
Inscription individuelle	37,80€ (26,50€)*	92,60€ (64,80€)*
Famille avec 2 inscrits	57,20€ (34,30€)*	135,60€ (81,30€)*
Famille avec 3 inscrits	73,80€ (44,30€)*	168,20€ (100,90€)*
Les familles ayant plus de 3 inscrits acquitteront à partir du 4ème un forfait de	19,80€ (13,80€)*	48,70€ (34,00€)*
Éveil musical	19,80€ (13,80€)*	48,70€ (34,00€)*

*Tarifs appliqués pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

B – Tarifs mensuels

Pour les élèves désirant suivre des cours supplémentaires

	<i>Habitants des Pennes-Mirabeau, de Simiane et de Cabriès</i>	<i>Hors ces trois communes</i>
1 cours	37,80€ (26,50€)*	92,60€ (64,80€)*
2 cours	57,20€ (34,30€)*	138,50€ (83,10€)*
3 cours	73,90€ (44,30€)*	183,70€ (110,20€)*

*Tarifs appliqués pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

II – LES ATELIERS

Pour les élèves déjà inscrits pour la pratique d'un instrument et formation musicale au sein d'une des trois écoles de musique, *l'inscription aux ateliers de pratique collective ne génère pas de surcoût.*

A – Tarifs Mensuels

	<i>Habitants des Pennes-Mirabeau, de Simiane et de Cabriès</i>	<i>Hors ces trois communes</i>
Ateliers (<u>élèves inscrits uniquement aux ateliers</u>)		
Histoire de la musique		
Musiques actuelles		
Jazz	19,00 € (13,30€)*	29,00 € (20,30)*
Salsa		
Percussion		

*Tarifs appliqués pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

III PRATIQUE DE L'ART DRAMATIQUE

A - Tarifs mensuels

Inscription individuelle	37,80€ (26,50€)*
Famille avec 2 inscrits	57,20€ (34,30€)*
Famille avec 3 inscrits	73,80€ (44,30€)*

*Tarifs appliqués pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

B - Tarifs journaliers pour des stages

Inscription individuelle	17,20€ (12,20€)*
Famille avec 2 inscrits	32,40€ (19,40€)*
Famille avec 3 inscrits	48,70€ (29,30€)*

*Tarifs appliqués pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

IV RENOUVELLEMENT DU BADGE D'ACCES A L'ECOLE DE MUSIQUE

Création d'un badge en cas de perte ou de dégradation	10,00 €
---	---------

Vu l'avis favorable de la Commission Culture

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE les modifications relatives aux tarifs des usagers

- PRECISE que la délibération prendra effet à compter du 2 janvier 2015
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 30
CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ - GUILBAUX
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Octobre 2014
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

M. DOMINIQUE BUCCI